



Pascale Bertrand, Annie Borsotti et Béatrice Laurent, *Bâtir la ville*, in *Arts visuels & villes*, Paris, Scérén, Cndp, Crdp, Besançon, 2011

# 20

## Bâtir la ville



*Cannelle Tanc, Série 4, n°2, photographie numérique, 60 x 80 cm, rue Robert Mallet-Stevens, Paris + carte évidée de Paris, série photographique de 1 à 6, 2007-2009.*



*Plan de Milet, reconstitution de A. von Gerkan, Griechische Städteanlagen, 1924, fig.6.*

À l'ère de la mondialisation, les villes ont de nombreuses caractéristiques communes : tours, ponts, grandes avenues, densité humaine, circulations saturées, murs gris ou tagués, centre et périphéries. Cependant, l'évolution historique de chacune lui apporte spécificité et unicité. Si les villes se ressemblent, l'environnement bâti (forme, style et implantation) témoigne du pouvoir, des décisions, des valeurs et de l'organisation d'une société.

Ainsi, un premier modèle urbain apparaît sous l'Antiquité gréco-romaine où la ville se structure autour d'un centre fondateur : un site religieux (*Akropolis*, ville haute), un lieu de rencontres pour la vie sociale et un lieu d'échanges commerciaux (le marché). L'agora grecque et le forum romain rassemblent ces trois rôles.

On attribue à Hippodamos de Milet (architecte, philosophe, planificateur urbain) l'invention du plan géométrique en damier. Des rues rectilignes et larges qui se croisent à angle droit, des règles d'alignement des bâtiments et une définition claire et politique des zones de l'activité humaine font de lui un des pères de l'urbanisme moderne. Sa première réalisation, le port du Pirée à Athènes, puis la reconstruction totale de Milet, lui permettent de mettre en œuvre ses convictions : en repensant la forme de la ville, on peut aussi repenser la vie sociale. Il imagine une cité de 5 040 habitants, répartis en trois classes : artisans, agriculteurs et soldats, sans esclaves. Les rues de la nouvelle Milet sont droites, les places rondes et toutes les maisons sont strictement identiques pour éviter toute jalousie entre voisins. Un citoyen à sa place dans la cité ; une cité en ordre sous le pouvoir de l'État, lui-même bien à sa place dans l'ordre du cosmos.

*Philippe Cousin, CP Grues 22-06-2009 135, 2009.*



22
ARTS VISUELS & VILLES